

Rédaction contractuelle : sécuriser ses contrats et maîtriser les clauses essentielles

Public :

Juristes d'entreprise, responsables juridiques
Responsables commerciaux, acheteurs
Dirigeants de PME, entrepreneurs, responsables opérationnels
Toute personne amenée à rédiger ou relire des contrats

Prérequis :

Connaissance générale des mécanismes contractuels ou expérience de la relation contractuelle.

Durée :

1 jour (7 heures) – Présentiel ou distanciel

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, le participant est capable de :

Identifier les risques contractuels courants
Structurer un contrat de manière claire et sécurisée
Rédiger ou relire les clauses clés avec méthode
Détecter les formulations à risque ou ambiguës
Gagner en efficacité et en autonomie dans la rédaction contractuelle

Programme :

Enjeux et structure du contrat

- Pourquoi un contrat bien rédigé protège les deux parties
- Les étapes de construction du contrat
- Les éléments obligatoires et les mentions sensibles

Les clauses contractuelles essentielles

- Clauses de durée, de résiliation, de reconduction
- Obligations réciproques : clarté et précision
- Clauses financières, de responsabilité, de confidentialité
- Focus sur les clauses de droit applicable et juridiction compétente

Sécuriser sa rédaction

- Principes de rédaction juridique claire
- Formulations à éviter / à privilégier

- Adapter ses contrats aux spécificités de l'activité

Atelier pratique

- Analyse d'un contrat type : repérage des points de vigilance
- Exercice de reformulation de clauses
- Échanges sur les pratiques contractuelles des participants

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques illustrés de cas concrets
- Analyse de contrats réels anonymisés
- Ateliers de rédaction et de reformulation
- Interactions et mises en situation simples
- Support de formation remis aux participants

Modalités d'inscription :

L'inscription est validée par un entretien téléphonique ou physique.

Modalités d'évaluation :

Le participant doit s'auto-évaluer au début et à la fin de la formation. Cette auto-évaluation est complétée par un questionnaire de fin de formation pour évaluer les compétences acquises durant de la formation et un questionnaire de satisfaction.